

EDUCATION. L'Inspection Académique veut supprimer 19 postes d'AVS-Co travaillant en Clis.

Quel avenir pour les élèves handicapés?

Pour l'année scolaire prochaine, 19 postes d'Auxiliaires de Vie Scolaire Collectif, travaillant en Classe d'Intégration Scolaire, seront supprimés. Un collectif s'est mis en place et dénonce une dérive.

La colère est de plus en plus palpable au sein du collectif des enseignants spécialisés, des familles d'enfants handicapés et des AVS-Co de l'Indre. Depuis le 11 mai 2010, l'Inspecteur d'Académie a en effet prévu la suppression de dix-neuf postes d'Auxiliaires de Vie Scolaire dans les Clis (Classes d'Inclusion Scolaire). Un véritable abus, selon le mouvement solidaire qui s'est formé suite à cette annonce qui fait grincer des dents, soutenu par le syndicat Sud, la CGT Educ'Action, le SNUipp et le Sgen-CFDT. Aux oubliettes, semble-t-il, la loi du 11 février 2005, qui prônait l'intégration des personnes handicapées, avec pour point d'orgue la volonté de scolariser de manière ordinaire chaque enfant atteint d'un handicap. «Le gouvernement semble vouloir remettre en cause cet objectif que l'enfant handicapé fasse partie intégrante de la population», s'indigne Luc Fabre, secrétaire départemental du SNUipp. Des

dix-neuf Clis de l'Indre, c'est un auxiliaire par classe (travaillant à mi-temps) qui serait supprimé, avec pourtant 206 élèves à charge pour les enseignants spécialisés.

«Désormais, nous avons peur que l'on s'attaque aux AVS-Co en UPI»

Car rappelons-le, le rôle des AVS-Co dans ces classes est primordial. Ces auxiliaires ont des tâches d'encadrement et de surveillance de l'élève handicapé. Ils participent à la gestion du groupe et des crises en aidant l'enseignant à maintenir un cadre de sérénité. Ils contribuent également aux tâches pédagogiques en facilitant l'individualisation par niveaux, apportant leur savoir-faire et leur opinion. «Les auxiliaires aiment leur métier. Il me semble difficile de gérer ces classes sans leur aide auprès des enseignants», souligne Sophie Vangaeveren, AVS dans une Clis. «Ce projet ne



L'égalité des chances des élèves handicapés, enjeu majeur de la suppression des Auxiliaires de Vie Scolaire dans les Classes d'Inclusion Scolaire.

pourra pas être viable, c'est un mépris pour les enfants», poursuit une enseignante, avant d'ajouter, «Comment vais-je faire?». On s'interroge, donc, sur le réel intérêt à faire disparaître cette profession de la carte de l'Indre. Patrick Beaujard, psychologue dans l'Education Nationale et membre du syndicat Sud, s'inquiète également de la portée de cette réforme, «Dé-

sormais, nous avons peur que l'on s'attaque aux AVS-Co en UPI (Unité Pédagogique d'Intégration). Le risque est de rayer du paysage toute une structure. L'Eiat renie sa loi de 2005». Le collectif est préoccupé par l'avenir des enfants handicapés. Même son de cloche du côté des parents d'élèves, qui qualifient d'«abominable» et d'«honteux» ce projet. Pour pallier le manque créé par la suppression des AVS-Co, l'objectif est d'embaucher de nouvelles personnes,

des EVS (Emploi Vie Scolaire), «grâce à un contrat encore plus précaire que celui des AVS», prévient Luc Fabre. «C'est un contrat s'adressant à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Des personnes fragilisées, devant veiller sur des élèves eux-mêmes très fragiles. Ce sera aussi un contrat de droit privé, impliquant un recrutement par Pôle Emploi, et non plus par des professionnels de l'Education Nationale», poursuit-il.

Les trente-trois membres du collectif défendent leur cause tout au long du mois de juin. Ils participeront notamment à la journée contre la précarité, le mercredi 16 à 17h, devant l'Inspection Académique.

L'UNSA Education a également lancé une pétition pour soutenir le mouvement. Un blog* est aussi en place.

VICTOR GUILLOTEAU

* <http://ash36.leforum.eu>

Châteauroux • RETRAITE

Débat citoyen ce soir

Il aura lieu au centre culturel de Châteauroux, à 18 h 30.

En organisant un débat citoyen, le collectif des retraités de l'Indre veut contribuer à «construire un mouvement unitaire d'ampleur nationale» pour obliger le gouvernement à organiser un référendum sur la retraite, abroger les lois Balladur et Fillon et à mettre en oeuvre d'autres mesures que celles qu'il envisage. Pour le collectif, qui rassemble la FSU, les Verts, le NPA de Châteauroux, le PCF, le PS, le

Parti de gauche, l'ADECR, l'Union des mutuelles de l'Indre, «il faut maintenir l'âge de la retraite à 60 ans avec 75% du meilleur salaire, d'un montant au moins égal au Smic. Il faut aussi réorienter les gains de productivité vers les emplois et les salaires, et non vers le capital et les actionnaires. Une politique pour le plein emploi, basée sur des choix économiques satisfaisant les besoins sociaux et écologiques contribuerait à résorber le déficit».

Exemple : «la création d'un million d'emplois en CDI, au salaire de 1400 euros, donnerait 2 milliards et demi de cotisations en plus». Le collectif prône également la suppression de cotisations de cotisations (qui ont représenté 40 milliards d'euros en 2009) et l'élargissement de l'assiette aux revenus financiers.

Débat citoyen, jeudi 10 juin, 18 h 30, salle Roger-Dion, centre culturel de Châteauroux.

Prenez-note

LES ACPG-CATM EN CONGRÈS

Le dimanche 20 juin, les ACPG-CATM (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - Combattants d'Algérie Tunisie Maroc) tiendront leur congrès départemental aux Bordes près d'Issoudun. Les débats sont animés par le président national Jacques Goujat. 8h30 - accueil ; 9h messe ; 10h15 - assemblée générale ; 11h30 - défilé et cérémonie ; 12h - Vin d'honneur et repas.

CONCOURS DE COURTS-MÉTRAGES BERRY MOVIES

La quatrième édition du concours de courts-métrages Berry Movies se déroule jusqu'au 24 septembre 2010. Les films, au format DVD, d'une durée de moins de dix minutes, sont à remettre à la MJC de La Châtre avant le 24 septembre. Trois catégories sont ouvertes : animation, clip musical et fiction. Le thème est libre.

De nombreux lots sont à gagner (DVD, t-shirts...). Un jury se réunira début octobre pour sélectionner les films qui seront diffusés lors d'une soirée le vendredi 29 octobre au cinéma Lux de La Châtre. Les fiches d'inscription sont à retirer à la MJC de La Châtre (tél.: 02.54.48.08.23.) ou par mail : contact@berrymovies.fr. Visitez le site Internet : <http://www.berrymovies.fr>.